

GM200: Gestion financière

Responsable de l'UE:

Wery Olivier

Autres enseignants:

O. Wery

Identification de l'UE: EG-GHM-B-200

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 5

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 70 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: _2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Analyse financière	EG-GHM-B-200-A	15 heures
Fiscalité	EG-GHM-B-200-B	30 heures
Logiciel comptable	EG-GHM-B-200-C	25 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener les étudiants à comprendre et analyser la situation financière d'une entreprise et sa fiscalité et à utiliser un logiciel comptable.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Analyse financière	<ul style="list-style-type: none"> - De définir et calculer les principaux concepts relatifs à l'analyse des états financiers à partir d'un compte de résultats et d'un bilan d'une entreprise en appliquant les ratios émis par la BNB. - De comparer, analyser et interpréter les résultats obtenus afin d'évaluer l'entreprise. - de proposer des pistes quant à la pérennité de l'entreprise. 	<p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p> <p>C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</p> <p>C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>
Fiscalité	D'analyser et de résoudre des situations-problèmes se rapportant à la fiscalité (en particulier la TVA) dans le secteur Horeca.	<p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p> <p>C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>
Logiciel comptable	<ul style="list-style-type: none"> - D'enregistrer sur logiciel comptable les concepts de base liés à la comptabilité en partie double au travers une situation de départ. - De rechercher des informations sur base du bilan, compte de résultats, fichiers (fournisseurs, client, trésorerie), les sélectionne, les vérifie et les compare. - De proposer des remédiations quant à la pérennité de l'entreprise. 	<p>C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</p> <p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p> <p>C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>

Contenu

Analyse financière	<p>Ch1: Les différents objectifs de l'analyse financière</p> <p>Ch2: Le bilan</p> <p>Ch3: L'analyse horizontale et l'analyse verticale</p> <p>Ch4: L'analyse par les ratios</p> <p>Lexique de vocabulaire</p>
Fiscalité	<p>Introduction et généralités</p> <p>Les assujettis</p>

	<p>La base imposable et les taux TVA La déclaration périodique à la TVA Le système de caisse enregistreuse L'analyse des opérations en matière de TVA Les déductions de la TVA Introduction aux impôts directs</p>
Logiciel comptable	<p>Logiciel comptable: BOBSOFTWARE Création d'une entreprise Encodage sur base d'un relevé de documents commerciaux et financiers de l'entreprise.</p>

Dispositif d'apprentissage

- Méthodes participatives et interrogatives agrémentées d'exercices pratiques réalisés au sein des séances par les étudiants.
- Prise de notes par les étudiants.
- Analyse financière d'une société.
- Logiciel comptable: Utilisation du logiciel comptable Bob 50.
- Pédagogie différenciée: l'étudiant travaille en autonomie.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Analyse financière	EG-GHM-B-200-A	Examen écrit 100 %	Examen écrit 100 %
Fiscalité	EG-GHM-B-200-B	Examen oral 100 %	Examen oral 100 %
Logiciel comptable	EG-GHM-B-200-C	Examen sur PC 100 %	Examen sur PC 100%

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Analyse financière	EG-GHM-B-200-A	20 %
Fiscalité	EG-GHM-B-200-B	40 %
Logiciel comptable	EG-GHM-B-200-C	40 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas

octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM205: Technologies de l'hébergement et de réception

Responsable de l'UE:
Smolders Laurent

Autres enseignants:
K. Collette, C. Crépillon, L. Smolders

Identification de l'UE: EG-GHM-B-205

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 3

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 50 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1_

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Logiciel de gestion hôtelière Fidelio	EG-GHM-B-205-A	20 heures
Technologie de l'hébergement	EG-GHM-B-205-B	30 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener l'étudiant à connaître et analyser les procédures d'accueil du client à la réception d'un hôtel et à maîtriser le logiciel de réception Fidelio.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Logiciel de gestion hôtelière Fidelio	<p>D'utiliser les fonctionnalités du module FRONT OFFICE c'est à dire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'encoder une réservation individuelle - D'encoder une réservation groupe - De visualiser et modifier les réservations existantes - De tenir à jour les profils (fichiers clients, sociétés, agences) - D'effectuer des check in et des check out - De facturer des ventes sur une chambre ou un PM - D'éditer des factures au nom du client, d'une société, d'une agence 	<p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>
Technologie de l'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> - D'identifier, de spécifier, les procédures en application au poste de la réception ainsi que les différents postes qui composent la réception d'un hôtel. - D'utiliser un vocabulaire spécifique à l'hébergement.J5 - D'analyser les documents relatifs à la réception d'un hôtel. - D'analyser les procédures liées au service de la caisse. - D'évaluer, analyser le concept de l'accueil au sein de l'établissement hôtelier. 	<p>C1: S'insérer dans son milieu socio-professionnel et s'adapter à son évolution C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>

Contenu

Logiciel de gestion hôtelière Fidelio	<p>Syllabus comprenant différentes captures d'écran du logiciel FIDELIO:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Profils clients, sociétés, agences - Réservations individuelles - Réservations groupes - Check in - Facturations diverses - Check out - Rapports (uniquement à la théorie)
---------------------------------------	---

Technologie de l'hébergement

PARTIE 1: La qualité de l'accueil: enjeu central de la conception du produit et de l'organisation des services de l'hôtel

PARTIE 2: Grille d'analyse transversale des modalités d'accueil (suivant le parcours client): réservation, accessibilité, parking, réception, gestion des flux, l'interaction entre les clients, le produit « chambre », les services complémentaires, la communication et la fidélisation.

PARTIE 3: Réservation, réception, housekeeping: outils et techniques

PARTIE 4: La digitalisation des services

Dispositif d'apprentissage

- Technologie de l'hébergement: méthode participative agrémentée d'exercices pratiques réalisés au sein des séances par les étudiants.
- Prise de notes par les étudiants.
- Recherche d'informations par les étudiants.
- Analyses de cas en groupe et présentations par le groupe aux autres étudiants.
- Logiciel de gestion hôtelière: exercices sur le logiciel Fidelio sur PC.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Logiciel de gestion hôtelière Fidelio	EG-GHM-B-205-A	Examen oral et sur ordinateur par session informatique individuelle (théorique 10 % , pratique 90 %)	Examen oral et sur ordinateur par session informatique individuelle (théorique 10 % - pratique 90 %)
Technologie de l'hébergement	EG-GHM-B-205-B	Travail de groupe et présentation 100 % Analyse critique de la composante « accueil » d'un hôtel et présentation de pistes d'ammélioration budgétées	Travail individuel: 100 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Logiciel de gestion hôtelière Fidelio	EG-GHM-B-205-A	33,5 %
Technologie de l'hébergement	EG-GHM-B-205-B	66 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM210: Aménagement hôtelier

Responsable de l'UE:

Etienne Hervé

Autres enseignants:

C. Pigneur, H. Etienne

Identification de l'UE: EG-GHM-B-210

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 4

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 60 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: _2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Equipement technique	EG-GHM-B-210-A	30 heures
Esthétique hôtelière	EG-GHM-B-210-B	30 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Faire découvrir à l'étudiant les aspects techniques et esthétique d'une infrastructure hôtelière.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

<p>Equipement technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - D'exprimer à l'architecte les éléments souhaités lors d'une transformation, extension ou construction d'un projet hôtelier, en confrontant sa vision à la réalité opérationnelle - De comprendre le langage de l'architecte, les termes spécifiques d'un aménagement hôtelier et appréhender les techniques nécessaires pour la réalisation du projet 	<p>C1: S'insérer dans son milieu socio-professionnel et s'adapter à son évolution</p> <p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe</p> <p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p> <p>C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</p> <p>C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>
<p>Esthétique hôtelière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De démontrer qu'il est sensible à l'esthétique hôtelière dans son parcours de gestionnaire. Communiquer sa vision managériale aux professionnels de l'aménagement. - De faire preuve d'une culture esthétique favorisant l'attractivité d'un établissement bien aménagé. - De faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse. - De déterminer la cohérence de l'esthétique de l'établissement au sujet duquel il devra prendre des décisions stratégiques au niveau de positionnements esthétique et marketing. 	<p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p> <p>C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</p>

Contenu

<p>Equipement technique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etapes lors de la transformation, extension ou construction du projet hôtelier 2. Facteurs influants du projet hôtelier 3. Typologie des bâtiments hôteliers 4. Analyse des différents services rencontrés 5. Analyse des risques 6. Application – Synthèse d’un projet hôtelier
<p>Esthétique hôtelière</p>	<p>Modules de découvertes suivant le canevas de l’audit esthétique. Après les modules dédiés au vocabulaire de la décoration et à l’histoire des styles esthétiques des établissements hôteliers, suit la série de modules plus techniques selon le canevas détaillé ci-dessous</p> <p>Tout au long de l’année, l’étudiant prend des notes sur les thèmes développés durant le cours. Il doit pouvoir restituer les caractéristiques spécifiques ou le style d’un établissement lors de la rédaction de son audit et de sa défense orale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie marketing de l’hôtel, et de la chaîne si c’est le cas - Philosophie esthétique de l’hôtel (et de la chaîne si c’est le cas) - Volumes extérieurs et traitement des façades - Style général, aménagement externe, matières utilisées, terrasse, enseignes, signalétique - La distribution (agencement) de l’espace intérieur <ul style="list-style-type: none"> • Plan général • Pièces spécifiques et les particularités de l’établissement (thalasso,...) • élevé mètre d’une chambre standard - La palette des couleurs - La charte de l’éclairage - La charte des matières - Le mobilier - La décoration - Les sanitaires - Le restaurant

Dispositif d’apprentissage

- Explications théoriques, exemples pratiques méthodes participatives et interrogatives.
- Support de cours: des modules avec un maximum de visuels et de photos pour illustrer au mieux le contenu.
- Réalisation d’un travail de groupe.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Equipement technique	EG-GHM-B-210-A	Une cote globale répartie comme suit: Travail de groupe à réaliser pendant les heures de cours avec présentation orale: 50 % Examen écrit: 50 %	Une cote globale répartie comme suit: Travail individuel avec présentation orale: 50 % Examen écrit: 50 %
Esthétique hôtelière	EG-GHM-B-210-B	Une cote globale répartie comme suit: travail de groupe avec présentation orale: 50 % travail écrit individuel: 50 %	Une cote globale répartie comme suit: Travail individuel écrit: 50 % Défense orale: 50 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Equipement technique	EG-GHM-B-210-A	50 %
Esthétique hôtelière	EG-GHM-B-210-B	50 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM215: Communication en entreprise et marketing

Responsable de l'UE:

Perrad Béatrice

Autres enseignants:

B. Perrad, C. Gogolan

Identification de l'UE: EG-GHM-B-215

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 5

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 60 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1_

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Communication en langue française	EG-GHM-B-215-A	30 heures
Marketing hôtelier	EG-GHM-B-215-B	30 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener l'étudiant à réaliser, à promouvoir et à présenter un projet hôtelier original et lui donner les outils nécessaire à la communication et à la gestion des conflits au sein de l'entreprise.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Communication en langue française	<ul style="list-style-type: none"> - De maîtriser les différences interculturelles afin de s'adapter à un environnement professionnel multiculturel. - Démontrer qu'il a acquis les outils de base pour organiser et gérer adéquatement une réunion professionnelle. - D'intervenir en cas de conflit professionnel - Quel que soit son interlocuteur ou la situation, adoptera un comportement assertif. - De rédiger, de manière claire, structurée et sans faute d'orthographe, un courrier commercial. - De rédiger en fonction des consignes données un dossier clair, complet et dans un style rédactionnel adéquat. - De s'exprimer oralement, de façon claire, structurée, logique, naturelle, sans support papier et en étant convaincant face à ses interlocuteurs. 	<p>C1: S'insérer dans son milieu socio-professionnel et s'adapter à son évolution</p> <p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe</p> <p>C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>
Marketing hôtelier	<ul style="list-style-type: none"> - De réaliser le marketing mix d'un projet hôtelier, d'adapter les 4P du marketing mix aux exigences d'une clientèle potentielle et aux réalités d'un marché spécifique, ainsi que de défendre son projet oralement. 	<p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe</p> <p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p>

Contenu

Communication en langue française	<p>I. COMMUNICATION ÉCRITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La correspondance <ul style="list-style-type: none"> • aspects théoriques • quelques types de lettres (annulation de commande, mise en demeure, réclamations diverses...) - La rédaction et la présentation d'un rapport et/ou d'un dossier. - La rédaction de procès-verbaux
-----------------------------------	---

II. LA COMMUNICATION ORALE

- L'expression orale
 - savoir défendre efficacement un projet en étant naturel, clair et convaincant.
- La résolution de conflits
 - savoir adopter un comportement assertif lors d'un conflit – le message affirmatif
 - les stratégies de résolution de conflits
- L'organisation de réunions
 - Utilité des réunions;
 - Les différents types de réunion;
 - Le déroulement et l'animation de réunion

III. APPROCHE DE DIFFÉRENTS MODÈLES THÉORIQUES DE LA COMMUNICATION ET EXERCICES PRATIQUES:

- Introduction à la communication interculturelle
- introduction à la communication transactionnelle

Marketing hôtelier

Généralités et particularités du marketing hôtelier
 Les principales tendances dans l'hôtellerie
 Evolution du service commercial dans l'hôtellerie
 Particularités du produit hôtelier
 Particularités du marché hôtelier
 L'étude de marché
 Le marketing mix hôtelier:
 la politique de produit
 la politique de prix
 la politique de distribution
 la politique de communication

Dispositif d'apprentissage

Méthode participative incluant notamment des travaux pratiques réalisés au sein des séances par les étudiants.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Communication en langue française	EG-GHM-B-215-A	Une cote globale répartie comme suit: Travail en groupes + Dossier: 40 % Examen final écrit: 60 % Remarque: la cote du travail de groupe/dossier est reportée pour la session de septembre	Une cote globale répartie comme suit: Travail en groupes + Dossier: 40 % Examen final écrit: 60 %

Marketing hôtelier	EG-GHM-B-215-B	Examen oral basé sur un travail collectif préparé préalablement 100 %	Examen oral basé sur un travail collectif préparé préalablement 100 %
--------------------	----------------	---	---

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'**Unité d'Enseignement** correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Communication en langue française	EG-GHM-B-215-A	50 %
Marketing hôtelier	EG-GHM-B-215-B	50 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM220: 1ère langue étrangère niveau 2

Responsable de l'UE:
Arte Xavier

Autres enseignants:
X. Arte

Identification de l'UE: EG-GHM-B-220

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 7

Langue d'enseignement: Anglais

Volume horaire présentiel: 75 heures

Langue d'évaluation: Anglais

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1-2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

1ère langue étrangère anglais 1.2	EG-GHM-B-220-A	75 heures
-----------------------------------	----------------	-----------

Unités d'enseignement pré requises

GO130

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener les étudiants à maîtriser les compétences linguistiques à la communication orale et écrite dans une première langue étrangère nécessaires au travail d'un professionnel de l'hôtellerie.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

1ère langue étrangère
anglais 1.2

- De consigner de manière objective une plainte d'un client et y apporter une solution win-win
- De rédiger un courrier professionnel en réponse à une plainte.
- D'effectuer une procédure d'enregistrement d'un client à statut
- D'effectuer une procédure d'enregistrement d'un groupe
- De consigner les besoins e matière de conférences, rédiger un courrier professionnel en réponse, informer la clientèle sur les infrastructures disponibles et planifier un programme de conférences sur site hôtelier.
- D'effectuer la sélection d'établissement pour incentives
- De reformuler oralement, le contenu de messages audios ou videos, sur des sujets d'actualité ou sur des sujets relatifs aux intérêts personnels et professionnels.

Au terme de l'activité d'apprentissage l'étudiant aura atteint le niveau B2 du Cadre Européen de Référence des Compétences en langues étrangères

C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe
C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité

Contenu

1ère langue étrangère
anglais 1.2

Révision des structures grammaticales (Pr. Perfect /Passive voice /Conditional, Directe and indirect speech, introduction aux verbes à prépositions...).

Lecture de textes et écoute de messages audios et/ou videos relatifs relatifs aux thèmes abordés (voir acquis d'apprentissage).

Conversations sur base de matériel audio ou journalistique

Dispositif d'apprentissage

- Activités liées aux quatre compétences linguistiques.

- Exploitation du syllabus de grammaire.
- Exploitation orale dans le cadre de tables de conversation.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
1ère langue étrangère anglais 1.2	EG-GHM-B-220-A	Une cote globale répartie comme suit: Evaluation intermédiaire écrite: 25 % Examen écrit: 30 % Examen oral: 30 % Travail journalier: 15 %	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 45 % Examen oral: 40 % Travail journalier: 15 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
1ère langue étrangère anglais 1.2	EG-GHM-B-220-A	100 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne.

GM225: 2ème langue étrangère niveau 2

Responsable de l'UE:

Ponsard Françoise

Autres enseignants:

F. Ponsard, L. Thirion, A. Lefrant

Identification de l'UE: EG-GHM-B-225

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 7

Langue d'enseignement: Au choix

Volume horaire présentiel: 75 heures

Langue d'évaluation: Au choix

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1-2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

2ème langue étrangère espagnol 2.2	EG-GHM-B-225-A	75 heures
2ème langue étrangère allemand 2.2	EG-GHM-B-225-B	75 heures
2ème langue étrangère néerlandais 2.2	EG-GHM-B-225-C	75 heures

Unités d'enseignement pré requises

GO135

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener les étudiants à maîtriser les compétences linguistiques nécessaires à la communication orale et écrite dans une deuxième langue étrangère ainsi qu'au travail d'un professionnel de l'hôtellerie.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

2ème langue étrangère espagnol 2.2	<ul style="list-style-type: none"> - De reconnaître oralement et à la lecture et reformuler en langage simple et clair, tant oralement que par écrit, une terminologie générale relative à ce qui l'entoure (données concernant le contexte culturel de la langue cible, le tourisme, les loisirs, les affaires, l'environnement proche, le cadre de vie, les problèmes de société, les choix de vie, les expériences passées, l'activité professionnelle...) 	<p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p>
2ème langue étrangère allemand 2.2	<ul style="list-style-type: none"> - De mémoriser une terminologie relative au monde de l'hôtellerie et la reformuler lors de dialogues. - De restituer à l'écrit et à l'oral l'essentiel d'un message prononcé dans un langage clair et standard sur un sujet varié. - De résumer et expliquer les idées d'un texte, d'un dialogue, d'une compréhension à l'audition, etc. sur un sujet varié. - De réagir à l'écrit et à l'oral à des situations vécues quotidiennement notamment dans le monde hôtelier. - D'expliquer, résumer, comparer, analyser, interpréter..., différentes situations rencontrées notamment dans le monde professionnel et en discuter avec ses interlocuteurs. - De produire à l'écrit une lettre, un mail, un sms... <p>Au terme de l'activité, l'étudiant aura atteint le niveau B1-B2 du Cadre de Références Commun des Compétences en Langues étrangères de l'UE.</p>	<p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p>
2ème langue étrangère néerlandais 2.2	<ul style="list-style-type: none"> - De reformuler par écrit et oralement, en langue standard, le contenu d'émissions radio et télévisées, sur des sujets d'actualité ou sur des sujets relatifs à ses intérêts personnels et professionnels. 	<p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p>

- De reformuler et expliquer par écrit et oralement tout type d'écrit d'intérêt général ou relatif au contexte touristique ou de l'entreprise, rédigé dans une langue courante ou relative aux sujets précités. IL/Elle pourra également critiquer ces sujets et formuler un avis.

- De rédiger un courrier professionnel en réponse à une plainte.

- De rédiger une lettre commerciale simple ou un e-mail, par exemple une réponse à une demande d'informations ou une offre de séjour. Il/elle pourra rédiger une lettre de candidature et un CV.

- De reconnaître, nommer et traduire des éléments lexicologiques et grammaticaux, relatifs au domaine de l'entreprise, à son monde professionnel futur ou d'intérêt général.

Au terme de l'activité, l'étudiant aura atteint le niveau B1-B2 du Cadre de Références Commun des compétences en langues étrangères de l'UE.

Contenu

2ème langue étrangère espagnol 2.2	<p>Etude du vocabulaire en contexte (voir parenthèse ci-dessus) Renforcement des structures morphosyntaxiques de base. Etude de nouveaux points grammaticaux (conjugaisons approfondies, tournures impersonnelles, les comparaisons... Exploitation de textes d'intérêt général pour développer l'expression orale par le biais de l'analyse, l'explication, la prise de position. Exploitation de dossiers spécifiques à l'activité professionnelle constitués par le chargé de cours.</p>
2ème langue étrangère allemand 2.2	<p>Approfondissement des notions de base concernant la vie quotidienne en fonction des quatre aptitudes en langues étrangères (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale et expression écrite). Étude de nouveaux points grammaticaux et répétition des notions vues antérieurement (le nom, le pronom personnel, le pronom réfléchi, le pronom interrogatif, le genre, les prépositions, le verbe: présent, impératif, futur, imparfait, passé composé, structure de la phrase, accord de l'adjectif, verbes irréguliers,...). Étude systématique du vocabulaire de base et ajout de nouveaux chapitres</p>

	Exercices de compréhension à l'audition. Textes et dialogues...
2ème langue étrangère néerlandais 2.2	Etude approfondie du vocabulaire relatif au monde de l'entreprise (lettre d'embauche, interview d'embauche, rôle d'internet, monde de l'entreprise... Etude de nouveaux points grammaticaux: voix passive, adverbess pronominaux, verbes prépositionnels...) Exploitation de textes d'intérêt général (actualité, problèmes de société...) et de textes relatifs au contexte hôtelier. Développement de l'expression orale: analyse – explication – débats – jeux de rôles. Exercices de compréhension à l'audition relatifs au domaine de l'entreprise et à la vie courante.

Dispositif d'apprentissage

- Exercices variés sur les quatre compétences linguistiques (audition, lecture, expression orale et écrite)
- Exploitation d'un syllabus relatif à la vie du jeune travailleur.
- Compréhension à l'audition: matériel authentique, exercices de compréhensions relatifs à des sujets d'intérêt général ou spécifiques au monde de l'entreprise.
- Compréhension à la lecture:
Textes d'intérêt général (actualité, problèmes de société...)
Textes techniques: Textes en lien avec le monde du travail.
- Expression orale:
Exercices oraux variés: jeux de rôles, interviews, exposés, analyse de textes, débats, résumés...
- Expression écrite:
Correspondance, prise de notes, rapports, résumés et commentaires.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
2ème langue étrangère espagnol 2.2	EG-GHM-B-225-A	Une cote globale répartie comme suit: Epreuve intermédiaire: 40 % Examen écrit: 30 % Examen oral: 30 %	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 60 % Examen oral: 40 %
2ème langue étrangère allemand 2.2	EG-GHM-B-225-B	Une cote globale répartie comme suit: Epreuve partielle écrite: 40 % Examen écrit: 30 % Examen oral: 30 %	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 50 % Examen oral: 50 %
2ème langue étrangère néerlandais 2.2	EG-GHM-B-225-C	Une cote globale répartie comme suit: Epreuve intermédiaire: 30 %	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 50 %

Évaluation continue: 10 %
Examen écrit: 30 %
Examen oral: 30 %

Examen oral: 50 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
2ème langue étrangère espagnol 2.2	EG-GHM-B-225-A	100 %
2ème langue étrangère allemand 2.2	EG-GHM-B-225-B	100 %
2ème langue étrangère néerlandais 2.2	EG-GHM-B-225-C	100 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM230: 3ème langue étrangère niveau 1

Responsable de l'UE:

Body Stéphanie

Autres enseignants:

S. Body, F. Ponsard, A. Lefrant

Identification de l'UE: EG-GHM-B-230

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 7

Langue d'enseignement: Au choix

Volume horaire présentiel: 75 heures

Langue d'évaluation: Au choix

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1-2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

3ème langue étrangère allemand 3.1	EG-GHM-B-230-A	75 heures
3ème langue étrangère espagnol 3.1	EG-GHM-B-230-B	75 heures
3ème langue étrangère néerlandais 3.1	EG-GHM-B-230-C	75 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener les étudiants à maîtriser les compétences linguistiques nécessaires à la communication orale et écrite de de base dans une troisième langue étrangère.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

3ème langue étrangère
allemand 3.1

- De mémoriser une terminologie générale et la traduire dans la langue cible.
 - De mémoriser une terminologie spécifique à la restauration et traduire dans la langue cible.
 - De restituer à l'écrit et à l'oral l'essentiel d'un message prononcé dans un langage clair et standard sur un sujet d'intérêt général ou relatif au domaine de la restauration.
 - De résumer et expliquer les idées d'un texte sur un sujet d'intérêt général ou relatif au domaine de la restauration.
 - De réagir à l'écrit et à l'oral à des situations vécues quotidiennement.
 - De produire à l'écrit une lettre simple et cohérente sur un sujet d'intérêt général ou relatif au domaine de la restauration
 - De mémoriser une terminologie relative au monde de l'hôtellerie et la reformuler lors de dialogues.
 - De restituer à l'écrit et à l'oral l'essentiel d'un message prononcé dans un langage clair et standard sur un sujet varié.
 - De résumer et expliquer les idées d'un texte, d'un dialogue, d'une compréhension à l'audition, etc. sur un sujet varié.
 - De réagir à l'écrit et à l'oral à des situations vécues J:quotidiennement notamment dans le monde hôtelier.
 - De produire à l'écrit une lettre, un mail, un sms...
- Au terme de l'activité, l'étudiant aura atteint le niveau A2- B1 du Cadre de Références Commun des Compétences en Langues étrangères de l'UE.

C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

3ème langue étrangère
espagnol 3.1

- De mémoriser une terminologie générale relative à l'étudiant et ce qui

C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en

	<p>l'entoure (les données concernant le contexte culturel de la langue cible, le tourisme, les voyages, les achats, la quantification, la justification du choix, les habitudes, la santé, l'alimentation, l'activité professionnelle...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - De reconnaître à l'audition et à la lecture la terminologie susmentionnée générale relative à l'étudiant et ce qui l'entoure. - D'utiliser et reproduire oralement et par écrit la terminologie susmentionnée générale relative à l'étudiant et son environnement. <p>Pour atteindre le seuil de réussite (niveau A2-B1 du Cadre européen pour l'apprentissage des langues), l'étudiant communiquera (comprendra et s'exprimera) sur des sujets familiers et habituels. Il pourra également raconter un événement ou une expérience, parler de certains faits d'actualité, décrire un but et exposer brièvement des explications pour un projet. Enfin, il comprendra des discours simples sur des sujets relatifs au monde de l'hôtellerie et de la gestion hôtelière.</p>	<p>interne qu'en externe C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p>
<p>3ème langue étrangère néerlandais 3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - De reformuler et expliquer par écrit tout type d'écrit d'intérêt général ou relatif au contexte touristique ou hôtelier, rédigé dans une langue courante simple. - De produire un texte simple et cohérent sur un sujet qui touche l'étudiant de près, ou relatif au domaine de l'hôtellerie. - De rédiger une lettre commerciale simple ou un e-mail, par exemple une réponse à une demande d'informations ou une offre de séjour. - De réagir à l'écrit et à l'oral à des situations vécues quotidiennement, notamment relatives au monde hôtelier - De reconnaître, nommer et traduire des éléments lexicologiques et grammaticaux, relatifs au domaine de la vie quotidienne, à son monde professionnel futur ou d'intérêt général 	<p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p>

et ce tant à l'écrit qu'à l'oral.

- De communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un interlocuteur natif face à face ou au téléphone sur un sujet de la vie quotidienne, ou relatif au domaine hôtelier.

Au terme de l'activité, L'étudiant aura atteint le niveau A2 du Cadre de Références Commun des Compétences en Langues étrangères de l'UE.

Contenu

3ème langue étrangère
allemand 3.1

Partie I

Notions de base concernant la vie quotidienne en fonction des quatre aptitudes en langues étrangères (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale et expression écrite)
Étude de la grammaire de base (le nom, le pronom personnel, le pronom réfléchi, le pronom interrogatif, le genre, les prépositions, le verbe: présent, impératif, futur, imp...arfait, passé composé, structure de la phrase, verbes irréguliers,).

Étude systématique du vocabulaire de base.

Exercices de compréhension à l'audition relatifs à la vie courante ou au domaine de la restauration.

Textes et dialogues de niveau élémentaire relatifs à la vie courante ou au domaine de la restauration.

Partie II

Approfondissement des notions de base concernant la vie quotidienne en fonction des quatre aptitudes en langues étrangères (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale et expression écrite).

Étude de nouveaux points grammaticaux et répétition des notions vues antérieurement (le nom, le pronom personnel, le pronom réfléchi, le pronom interrogatif, le genre, les prépositions, le verbe: présent, impératif, futur, imparfait, passé composé, structure de la phrase, accord de l'adjectif, le passif, le pronom relatif, l'adverbe pronominal verbes irréguliers,...).

Étude systématique du vocabulaire de base et ajout de nouveaux chapitres

Exercices de compréhension à l'audition.

3ème langue étrangère
espagnol 3.1

- Analyse des éléments de grammaire de base (structures, conjugaisons, accords, ...).

- Lexicologie générale et relative à l'étudiant et ce qui le concerne de près.

- Exercices d'expression orale et écrite relatifs à l'étudiant et ce qui le

	<p>concerne de près.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercices de compréhension à l'audition et à la lecture relatifs à l'étudiant et ce qui le concerne de près - Etude du vocabulaire en contexte (achats, études, loisirs, situations de voyage, monde professionnel de l'hôtellerie). - Etude des structures morphosyntaxiques de base. - Mise en pratique de ces connaissances dans des tâches développant les aptitudes de compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale et expression écrite et visant à la communication dans le monde socio-professionnel.
<p>3ème langue étrangère néerlandais 3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des éléments de grammaire. - Lexicologie générale et relative à ce qui concerne l'étudiant(e) de très près (soi-même, la famille, les achats, l'environnement proche, le travail...), - Lexicologie spécifique au monde de l'hôtellerie. - Exercices de compréhension à l'audition relatifs à ce qui concerne l'étudiant(e) - de très près (soi-même, la famille, les achats, l'environnement proche, le travail...), à des sujets d'actualité et au domaine de l'entreprise et de l'hôtellerie - Développement de l'expression orale: exercices oraux relatifs à des situations de la vie courante et au domaine de l'hôtellerie (ex.: jeux de rôles)

Dispositif d'apprentissage

- Exploitation d'un syllabus relatif à ce qui concerne l'étudiant(e) de très près soi-même, la famille, les achats, l'environnement proche, le travail...) rédigé par Stéphanie Body et Sophie Roegiers.
- Compréhension à l'audition:
Matériel authentique
Exercices de compréhensions relatifs à des situations de la vie courante.
« Taalstudio 1 »
- Compréhension à la lecture:
Textes courts très simples en rapport avec la vie courante (publicité, prospectus, menus, horaires....).
Expression écrite .
Exploitation d'un syllabus de grammaire avec exercices: Eléments de Grammaire néerlandaise, rédigé par Stéphanie Body.
Rédaction d'un avis
- Expression orale
Exercices oraux variés: jeux de rôles, interviews,
- Etude personnelle comprenant entre autres la mémorisation du vocabulaire de base une remise à niveau concernant la compréhension à l'audition: GODIN P., OSTYN P., "Taal studio", 2009 - -
Utilisation d'outils mis à disposition pour combler d'éventuelles lacunes (cfr. « Interactief Nederlands » - « Wallangues »). Il est en outre conseillé à l'étudiant de pratiquer le néerlandais autant que possible en dehors du cours (supports multimédia et plateformes d'apprentissage, stages et séjours à l'étranger.)

- Espagnol: Amener les étudiants à maîtriser les compétences linguistiques nécessaires à la communication orale et écrite dans une deuxième langue étrangère ainsi qu'au travail d'un professionnel de l'hôtellerie.

- Allemand:

Les notions de base concernant la vie quotidienne sont systématiquement abordées et approfondies. Les cours sont donnés dans la langue cible afin de favoriser le « bain linguistique ».

Stimulation de l'étude personnelle et approfondie des notions vues au cours.

Utilisation des divers supports multi-média via internet

Échanges quotidiens en allemand grâce à la présence au cours d'un auxiliaire de conversation germanophone

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
3ème langue étrangère allemand 3.1	EG-GHM-B-230-A	Une cote globale répartie comme suit; Evaluation intermédiaire écrite: 40 % Examen écrit: 30 % Examen oral: 30 %	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 50 % Examen oral: 50 %
3ème langue étrangère espagnol 3.1	EG-GHM-B-230-B	Une cote globale répartie comme suit: Epreuve intermédiaire écrite: 20 % Examen écrit: 50 % Examen oral: 30 %	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 70 % Examen oral: 30 %
3ème langue étrangère néerlandais 3.1	EG-GHM-B-230-C	Une cote globale répartie comme suit: Evaluation intermédiaire écrite: 40 % Examen écrit: 30 % Examen oral: 30 %	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 60 % Examen oral: 40 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
3ème langue étrangère allemand 3.1	EG-GHM-B-230-A	100 %
3ème langue étrangère espagnol 3.1	EG-GHM-B-230-B	100 %
3ème langue étrangère néerlandais 3.1	EG-GHM-B-230-C	100 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM235: Gestion hôtelière 1

Responsable de l'UE:
Smolders Laurent

Autres enseignants:
L. Smolders

Identification de l'UE: EG-GHM-B-235

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 4

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 40 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1_

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Gestion hôtelière 1	EG-GHM-B-235-A	40 heures
---------------------	----------------	-----------

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener l'étudiant à comprendre, analyser et exploiter les rapports de gestion.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Gestion hôtelière 1	<ul style="list-style-type: none"> - De comprendre les rapports de gestion. - De comprendre et analyser les résultats opérationnels de l'entreprise. - D'utiliser les chiffres pour la prise de décision. - D'identifier et interpréter les indicateurs de performance économique des marchés hôteliers. - De définir et commenter certains enjeux liés à l'évolution du secteur. 	<p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe</p> <p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p> <p>C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</p>
---------------------	--	---

Contenu

Gestion hôtelière 1	<ul style="list-style-type: none"> - Comment développer un projet hôtelier - Les particularités de la gestion hôtelière: du T.O au G.O.P. - Planification marketing et budgétisation - Perspectives de l'industrie hôtelière - Leçons complémentaires: web marketing, revenue management, gestion salariale,...
---------------------	--

Dispositif d'apprentissage

- Exposé théorique
- Analyse d'articles
- Etudes de cas
- Exercices pratiques
- L'étudiant devra mettre en œuvre une veille informative centrée sur les facteurs susceptibles d'influencer l'évolution du système touristique et de l'économie hôtelière, avec une attention particulière pour le marché belge et l'environnement du produit « Château de Namur ».

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Gestion hôtelière 1	EG-GHM-B-235-A	Examen écrit 100 %	Examen écrit 100 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'**Unité d'Enseignement** correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Gestion hôtelière 1	EG-GHM-B-235-A	100 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM240: Gestion hôtelière 2

Responsable de l'UE:
Vandervaeren Cédric

Autres enseignants:
L. Smolders, C. Vandervaeren

Identification de l'UE: EG-GHM-B-240

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 6

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 65 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: _2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Gestion hôtelière 2	EG-GHM-B-240-A	50 heures
Séminaires 2	EG-GHM-B-240-B	15 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

GM235

Objectif(s)

Amener l'étudiant à comprendre, analyser et exploiter les rapports de gestion , particulièrement ceux du Château de Namur et à opérer un exercice de budgétisation.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Gestion hôtelière 2	<ul style="list-style-type: none"> - De comprendre les rapports de gestion. - De comprendre et analyser les résultats opérationnels de l'entreprise. - D'utiliser les chiffres pour la prise de décision. - D'identifier et interpréter les indicateurs de performance économique des marchés hôteliers. - De définir et commenter certains enjeux liés à l'évolution du secteur. - De projeter les résultats de l'entreprise et définir des objectifs budgétaires. 	<p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe</p> <p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p> <p>C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</p>
Séminaires 2	<ul style="list-style-type: none"> - De mobiliser une grille d'analyse lors d'une visite de terrain et de porter un regard critique sur un produit hôtelier et son environnement de marché. 	<p>C1: S'insérer dans son milieu socio-professionnel et s'adapter à son évolution</p> <p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe</p> <p>C4: Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</p>

Contenu

Gestion hôtelière 2	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des daily reports et income statement du Château de Namur - Analyse de documents de gestion d'autres établissements - Analyse d'articles issus de la presse spécialisée - Exercices de budgétisation
Séminaires 2	Visites d'entreprises hôtelières.

Dispositif d'apprentissage

- Exposé théorique
- Analyse d'articles
- Etudes de cas
- Exercices pratiques
- Visites d'entreprise hôtelières

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Gestion hôtelière 2	EG-GHM-B-240-A	Présentation orale par groupes: 100 %	Présentation orale par groupes: 100 %
Séminaires 2	EG-GHM-B-240-B	Rapport de visite 100 % Présence obligatoire lors des visites (sauf empêchement dûment justifié)	Rapport de visite 100 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Gestion hôtelière 2	EG-GHM-B-240-A	60 %
Séminaires 2	EG-GHM-B-240-B	40 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM245: Organisation de l'entreprise hôtelière

Responsable de l'UE:
Wery Olivier

Autres enseignants:
O. Wery

Identification de l'UE: EG-GHM-B-245

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 4

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 45 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: 1_

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Organisation de l'entreprise hôtelière	EG-GHM-B-245-A	45 heures
--	----------------	-----------

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Amener l'étudiant à connaître et analyser la structure et l'organigramme d'une entreprise hôtelière ainsi que la législation sociale.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Organisation de l'entreprise hôtelière

- De nommer les différents types d'exploitation, les différentes formes de gestion et les différentes fonctions.
- D'illustrer, analyser et développer une fonction prédéterminée (par la commission paritaire 302) en groupe en répondant à différentes consignes. L'étudiant réalisera une interview de la personne représentant la fonction à analyser. Un rapport écrit sera remis au professeur et le travail sera défendu en groupe par le biais d'une présentation orale.
- D'analyser la structure sociale de l'entreprise choisie par le biais de la fonction analysée.
- De mémoriser, différencier, décrire et illustrer par des exemples concrets: les obligations, les droits relatifs à l'employeur et à l'employé ou ouvrier.
- D'identifier les mesures à réaliser lors d'un premier emploi.

- C1: S'insérer dans son milieu socio-professionnel et s'adapter à son évolution
- C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe
- C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe
- C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
- C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

Contenu

Organisation de l'entreprise hôtelière

- Introduction générale
- 1ère Partie:
 - CH1: STRUCTURE ET FONCTIONS DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS
 - Les différents types d'exploitation
 - Les différentes formes de gestion
 - Les différentes fonctions
 - Analyse des fonctions
 - CH2: LES ORGANIGRAMMES ET LES STRUCTURES AU SEIN DE L'HORECA
 - Définition
 - Le rôle de l'organigramme
 - Les différents types d'organigramme
 - Les structures
 - Exercices sur les structures
- 2ème Partie:
 - CH1: la notion de contrat de travail
 - CH2: les principaux contrats de travail
 - CH3: les règles de formation du contrat de

CH4: les preuves de contrat de travail
 CH5: les clauses du contrat de travail
 CH6: les obligations de l'employeur
 CH7: les obligations de l'employé-ouvrier
 CH8: les causes de suspension
 CH9: les ruptures du contrat de travail
 CH10: les différents organes autour du contrat de travail
 CH11: le premier emploi
 3ème Partie:
 Analyse en groupe d'une fonction au sein d'un établissement hôtelier

Dispositif d'apprentissage

- Méthodes participatives et interrogatives agrémentées d'exercices pratiques réalisés au sein des séances par les étudiants.
- Prise de notes par les étudiants.
- Travail de groupe et présentation orale.
- Intervenant professionnel ou visite d'un hôtel avec l'analyse des départements et rencontre avec une personne exerçant une fonction bien déterminée.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Organisation de l'entreprise hôtelière	EG-GHM-B-245-A	Une cote globale répartie comme suit: Travail de groupe: 30 % Examen écrit: 70 %	Examen écrit: 100 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Organisation de l'entreprise hôtelière	EG-GHM-B-245-A	100 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM250: Relations de service et droit

Responsable de l'UE:

Deblocq Laurence

Autres enseignants:

L. Deblocq, J-C. Collin

Identification de l'UE: EG-GHM-B-250

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 4

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 60 heures

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: _2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Droit	EG-GHM-B-250-A	30 heures
Relations de service	EG-GHM-B-250-B	30 heures

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

Objectif(s)

Introduction au droit et aux différents types de management.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Droit	<p>En disposant de la législation remise:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'analyser et d'expliquer la situation juridique présentée (cas pratique, extrait de jurisprudence et/ou énoncé descriptif) et - de la résoudre en appliquant les notions de droit adéquates, en veillant à pouvoir faire des liens avec la théorie; <p>en veillant à structurer et à justifier (base légale) la démarche juridique.</p>	C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
Relations de service	<ul style="list-style-type: none"> - De justifier sa position quant aux méthodes de gestion du personnel. - D'illustrer par un exemple, propre à son activité, une pratique managériale. - De relier une théorie à un comportement opérationnel ou stratégique. - De formuler un canevas de réponse à une situation problématique de gestion de personnel. 	<p>C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p> <p>C3: Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité</p>

Contenu

Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction: présentation du droit, les sources du droit - Les personnes et les biens - Droit des obligations et des contrats - La preuve - La responsabilité civile des hôteliers
Relations de service	<p>Partie I: approche historique</p> <p>De la fonction personnel à la fonction RH</p> <p>Partie II: approche théorique</p> <p>De la théorie à la pratique managériale</p> <p>Chap 1: Ecole classique de l'organisation</p> <p>Chap 2: Le mouvement de relations humaines</p> <p>Chap 3: Les néo-classiques</p> <p>Chap 4: Les théoriciens de la contingence</p> <p>Chap 5: L'approche sociologique</p> <p>Chap 6: l'approche socio-technique des organisations</p> <p>Chap 7: les approches contemporaines</p> <p>Partie III: approche pratique et technique</p> <p>La pratique</p> <p>La RSE</p> <p>Le mindmapping</p> <p>Le diagramme de Gantt et de PERT</p>

Dispositif d'apprentissage

- Méthode participative agrémentée d'exercices pratiques réalisés aux cours par les étudiants.
- Les notes de cours sont à compléter par les étudiants.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Droit	EG-GHM-B-250-A	Examen écrit: 100 % Se munir de la législation non annotée (seul document autorisé).	Examen écrit: 100 % Se munir de la législation non annotée (seul document autorisé).
Relations de service	EG-GHM-B-250-B	Une cote globale répartie comme suit: Examen écrit: 80 % Evaluation Continue: 20 %	Examen écrit 100 %

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Droit	EG-GHM-B-250-A	50 %
Relations de service	EG-GHM-B-250-B	50 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.

GM255: Activités d'insertion professionnelle 1

Responsable de l'UE:

Etienne Sophie

Autres enseignants:

S. Etienne

Identification de l'UE: EG-GHM-B-255

Site: Campus Hôtelier

Nombre de crédits: 4

Langue d'enseignement: Français

Volume horaire présentiel: 4 semaines

Langue d'évaluation: Français

Place dans le programme: Bloc 2

Cycle: 1^{er} cycle

Période de l'année: _2

Niveau du CEC: Niveau 6

Unité obligatoire: Oui

Pondération de l'UE pour le calcul de la mention: 1

Liste des activités d'apprentissage et leur volume horaire présentiel:

Stages 1	EG-GHM-B-255-A	4 semaines
----------	----------------	------------

Unités d'enseignement pré requises

Unités d'enseignement corequises

GM205

Objectif(s)

Donner à l'étudiant la possibilité d'exercer ses compétences professionnelles.

Acquis d'apprentissage spécifiques visés (AASV) et contribution au référentiel de compétences

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

Stages 1	<p>Au terme du stage, et en fonction du poste de stage occupé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - De réagir professionnellement face à une vraie clientèle. - De réagir professionnellement face aux collègues du département de stage. - De s'intégrer dans une équipe et effectuer les tâches du département (job description du stage). - De résumer son expérience dans un rapport personnel. - De présenter son entreprise de stage dans un rapport personnel. 	<p>C1: S'insérer dans son milieu socio-professionnel et s'adapter à son évolution</p> <p>C2: Communiquer: écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe</p> <p>C5: S'organiser: structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission</p>
----------	--	---

Contenu

Stages 1 | Stage en entreprise.

Dispositif d'apprentissage

Stage en entreprise.

Modalités d'évaluation

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Modalités d'évaluation 1ère Session	Modalités d'évaluation 2e Session
Stages 1	EG-GHM-B-255-A	<p>PROPOSITION DE STAGE A REMETTRE au plus tard le (formulaire posté sur ebac)</p> <p>-si retard non justifié: - 10 points sur cote totale</p> <p>Une cote globale répartie comme suit:</p> <p>Cote Officielle de la maison de stage « Dossier de Stage » * (dossier envoyé par l'Institut au début du stage et complété par le maître de stage - affiché aux valves de du Bachelier en GH) /50</p> <p>Cote pour le rapport personnel « Dossier de</p>	<p>PROPOSITION DE STAGE A REMETTRE au plus tard le (formulaire posté sur ebac)</p> <p>-si retard non justifié: - 10 points sur cote totale</p> <p>Une cote globale répartie comme suit:</p> <p>Cote Officielle de la maison de stage « Dossier de Stage » * (dossier envoyé par l'Institut au début du stage et complété par le maître de stage - affiché</p>

<p>l'Étudiant: /40 - contenu: 20 points - présentation, orthographe et style: 20 points - Si retard: pénalité de 5 points par jour Cote "Mini-Stage": /10 Si absence injustifiée et non excusée = 0/10: cote nulle pour la cote « Mini-Stage » *Si un étudiant obtient un PP pour la partie dossier de l'étudiant (dossier non rendu), il peut le présenter en 2e session. Il doit alors en faire la demande à Madame Etienne (voir calendrier et consignes sur ebac).</p>	<p>aux valves de du Bachelier en GH) /50 Cote pour le rapport personnel « Dossier de l'Étudiant: /40 - contenu: 20 points - présentation, orthographe et style: 20 points - Si retard: pénalité de 5 points par jour Cote "Mini-Stage":</p>
--	---

Mode de validation de l'UE

La note finale de l'Unité d'Enseignement correspond à la moyenne arithmétique des notes obtenues pour les différentes activités d'apprentissage, pondérée comme suit:

Intitulé de l'activité d'apprentissage	Code	Pondération au sein de l'UE (%)
Stages 1	EG-GHM-B-255-A	100 %

Quand la note de l'UE est supérieure ou égale à 10/20 et que toutes les activités d'apprentissage obtiennent une note supérieure ou égale à 10/20, le jury de délibération octroie définitivement les crédits correspondants à l'UE.

Quand le jury de délibération constate, bien que la note de l'UE soit supérieure ou égale à 10/20, un déficit non-acceptable dans l'une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage, de sorte qu'il ne peut considérer que les compétences liées à cette UE sont acquises par l'étudiant, le jury peut ne pas octroyer les crédits correspondants à l'UE. Sa décision, de portée individuelle, est dûment motivée et équivaut à l'obtention d'une note finale de 7/20 pour l'UE.

Sources, références et bibliographie

Les sources et références qui fondent les apprentissages sont présentes de façon exhaustive dans les notes, supports de(s) l'activité(s) d'apprentissage.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont disponibles en ligne sur la plateforme Ebac connect.